



CERTIFICAT MÉDICAL ANNUEL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION

EN COMPÉTITION

À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS SPORTIVES SPORT ADAPTÉ

Je soussigné(e), Docteur

Certifie, après avoir examiné Mme, Mr

Né(e) le

Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable, ce jour, ne contre indique la pratique des activités sportives Sport Adapté en compétition dans les disciplines suivantes :

(Citer les disciplines concernées)

1 :

2 :

3 :

4 :

5 :

Fait à..... le

Signature et cachet du médecin :

Ce certificat médical est à fournir pour la 1^{ère} délivrance de licence compétitive dans la discipline concernée puis :

- Tous les 3 ans (sauf réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé QS-SPORT)
- Tous les ans pour la pratique du rugby, de l'alpinisme
- Tous les ans et rempli par un médecin agréé par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins - FFESSM (plongée...), le snorkling (nage avec palme, masque et tuba) et les baptêmes de plongée.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, les sportifs ou leur représentant légaux présents doivent se munir de l'ordonnance du traitement en cours.

De plus, il est vivement conseillé de se munir également de la carte vitale et éventuellement de la carte d'affiliation à une mutuelle complémentaire.